
CONDITIONS DE PARTICIPATION AU PROGRAMME DE BÊTA TEST

1. DÉFINITIONS

Programme bêta test (co-conception) : désigne un dispositif temporaire mis en place par les Organismes au cours duquel un groupe restreint d'utilisateurs professionnels – « Testeurs » - est invité à participer activement à l'évaluation, à la définition fonctionnelle et à l'amélioration de produits, logiciels, services et/ou fonctionnalités en cours de développement, et qui sont fournis au testeur pendant la durée indiquée dans les présentes conditions de participation. Ce programme ne constitue pas une mise à disposition d'un produit final, mais une démarche collaborative de conception et d'analyse, pouvant inclure accès à des versions préliminaires à des fins de démonstration, d'exploration ou de tests encadrés, pour la durée spécifiée dans ces conditions de participation.

Informations Confidentielles : désigne le programme de bêta test ainsi que toute information ou tout matériel divulgué par ou au nom des organisateurs au testeur. Tous les documents, versions, communications et retours d'informations qui ont lieu dans le cadre du programme bêta sont considérés comme confidentiels.

Testeur : client/utilisateur de XOTIS ayant donné son accord pour participer au programme de bêta test.

Organismes : Sociétés XOTIS et FLYING SECOYA.

Retours : il s'agit des retours, commentaires, suggestions d'améliorations que le testeur fournira aux organisateurs dans le cadre du programme de bêta test.

2. OBJET DU BÊTA TEST

Le programme de bêta test a pour but de permettre aux utilisateurs sélectionnés d'accéder de manière anticipée au programme afin de recueillir des retours sur ses fonctionnalités, ses performances et son ergonomie.

3. CONDITIONS D'ACCÈS

Afin de pouvoir valider l'inscription au programme de bêta test, le testeur doit pouvoir justifier des conditions cumulatives suivantes :

- Avoir une production en cours ou à venir ;
- Utiliser les logiciels PEPLUM et/ou LOUMA.

- Etre une structure de production ou une personne ayant un rôle décisionnel ou opérationnel dans la gestion budgétaire, comptable ou environnementale d'une production audiovisuelle
- Disposer de moyens techniques permettant de participer au programme (disposer d'accès internet, des accès aux logiciels etc)

4. ENGAGEMENTS DU TESTEUR

En participant, le testeur s'engage à :

- Tester une ou plusieurs simulations de projet à l'aide des outils mis à disposition par les organisateurs ;
- Participer à au moins deux sessions d'échanges en visioconférence (session d'environ 1 heure) ;
- Ne pas divulguer d'informations confidentielles relatives au programme ;
- Fournir des retours via un formulaire, mail, visioconférence, appel téléphonique et/ou enquête ;
- Ne pas diffuser de captures d'écran, vidéos ou informations ;
- Signaler tout bug ou comportement anormal constaté pendant l'utilisation.

5. CONFIDENTIALITÉ

Le programme de bêta test peut inclure des éléments confidentiels. En acceptant de participer, le testeur s'engage à respecter une clause de confidentialité. Aucune information liée au programme testé ne doit être partagée publiquement.

Le testeur accepte de maintenir toutes les informations confidentielles strictement confidentielles, de ne pas les divulguer à des tiers, et de ne pas les utiliser à des fins autres que celles de tester et d'évaluer le programme de bêta test conformément à ces conditions. Le testeur prend toutes les mesures raisonnables pour protéger les informations confidentielles contre toute utilisation ou divulgation non autorisée.

Le produit en version bêta, le fait de son existence, toute la documentation qui l'accompagne et toutes les informations qui sont divulguées par les organisateurs en vertu des présentes ou autrement en rapport avec le produit en version bêta, notamment les données de performances et autres informations relatives au produit en version bêta ou obtenues à partir de celui-ci constituent des « informations confidentielles » des organisateurs.

Les informations confidentielles ne comprennent pas les informations qui étaient légitimement connues du testeur au moment de la divulgation sans obligation de

confidentialité, sont légalement obtenues par le testeur auprès d'un tiers sans restriction d'utilisation ou de divulgation, ou sont, ou deviennent généralement connues du public sans faute ou violation de cet accord par le testeur.

Le testeur reconnaît que le programme bêta contient des secrets commerciaux des organisateurs, et, afin de protéger ces secrets commerciaux et les autres intérêts que les organisateurs peuvent avoir dans le programme de bêta test, le testeur accepte de ne pas : effectuer de rétro-ingénierie, décompiler ou désassembler le programme bêta, ni autoriser un tiers à faire l'une de ces actions, modifier le programme bêta, distribuer, vendre, concéder sous licence ou transférer autrement le programme bêta, ou copier le programme bêta.

6. DURÉE

La participation est valable entre le 5 août et 31 décembre 2025, sauf prolongation ou arrêt anticipé du test. Les organisateurs se réservent le droit de mettre fin à la participation de tout testeur, sans préavis, en cas de non-respect des présentes conditions.

Dans cette dernière situation, le testeur dont l'inscription au programme de bêta test a été résiliée reste tenu à une obligation de confidentialité (5. CONFIDENTIALITÉ) et ne pourra plus bénéficier des avantages liés à la participation au programme de bêta test (7. ABSENCE DE RÉMUNÉRATION).

7. ABSENCE DE RÉMUNÉRATION

La participation est volontaire et non rémunérée. Aucune compensation financière ne sera versée.

8. DROIT DE PROPRIÉTÉ

Tout titre, intérêt et droit de propriété relatif aux produits en version bêta et à la documentation associée, y compris les améliorations, modifications et corrections de ces derniers, sont et demeurent la propriété des organisateurs.

Les organisateurs sont les seuls propriétaires de tous les droits, titres et intérêts dans le programme bêta, y compris tous les droits de propriété intellectuelle y afférents. Le testeur n'acquiert aucun droit ni licence dans le programme bêta ni dans les informations confidentielles des organisateurs.

9. RÉSILIATION

Le tester peut, à tout moment et après information écrite auprès des organisateurs, se

rétracter et se retirer du programme de bêta test. Dans ce cas, le testeur perd le bénéfice de l'offre présentée au point **7. ABSENCE DE RÉMUNÉRATION**.

À la résiliation de ces conditions ou à la demande des organisateurs, le testeur devra promptement restituer aux organisateurs, ou à la discrétion de ces derniers, détruire tous les éléments tangibles et supports contenant ou composés d'Informations Confidentielles ainsi que toutes les copies. Toutes les informations confidentielles restent la propriété exclusive des organisateurs.

10. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

Le testeur accepte que les organisateurs puissent obtenir des informations et des données de la part du testeur avec l'enregistrement, l'installation et l'utilisation du produit en version bêta par le testeur. Cela inclut notamment les informations personnelles.

Les organisateurs peuvent également recueillir et traiter des informations techniques et de performances concernant l'utilisation du produit en version bêta et utiliser ces informations pour prendre en charge et résoudre les problèmes, fournir des mises à jour, analyser les tendances et améliorer les produits ou services des organisateurs. Les organisateurs sont autorisés à utiliser ces données et à les partager entre eux pour les besoins du programme de bêta test. Le testeur consent par la présente à ce que les organisateurs traitent et transfèrent ces informations, y compris, le cas échéant, les informations personnelles, conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (RGPD) et la Loi informatique et Liberté n° 78-17.

Le testeur accepte que les informations recueillies soient enregistrées dans un fichier informatisé par les organisateurs pour le déroulé du programme de bêta test. La base légale du traitement est le consentement du testeur au traitement de ses données. Les données recueillies sont réservées à l'usage exclusif des organisateurs. Les données sont conservées pour toute la durée du programme de bêta test (de l'inscription à l'analyse des tests).

Le testeur peut accéder aux données le concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer son droit à la limitation du traitement de ses données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de ses données, le testeur peut contacter les délégués à la protection des données de chaque organisateur via les adresses suivantes : dpo@xotis.com et dpo@flyingsecoya.io. Le testeur peut également consulter le site cnil.fr pour plus d'informations sur ses droits.

11. DÉROULEMENT DU TEST

Le testeur sera invité à répondre à des enquêtes concernant les dispositifs. Le testeur devra fournir des commentaires aux organisateurs concernant la fonctionnalité et les performances du produit en version bêta, y compris, sans limitation, l'identification des erreurs et des améliorations potentielles.

Le testeur accepte de tester le programme bêta et de collaborer avec les organisateurs pour évaluer le programme bêta et de fournir aux organisateurs des retours d'information. Par la présente, le testeur accorde aux organisateurs une licence non exclusive, mondiale, perpétuelle, irrévocable, entièrement payée, exempte de redevances, pouvant être sous-licenciée ou transférable, en vertu de tous les droits de propriété intellectuelle que le testeur possède ou contrôle, pour utiliser, copier, modifier, créer des œuvres dérivées basées sur les retours et exploiter autrement les retours à des fins de développement ou interne. Les photographies soumises à des fins de retours ne seront pas utilisées à d'autres fins, y compris à des fins de marketing externe, sauf indication contraire.

Ainsi, les testeurs renoncent aux droits de propriété qui peuvent éventuellement découler des remarques, commentaires qu'ils peuvent formuler dans le cadre de la réalisation du bêta test.

12. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

Le testeur reconnaît que le programme de bêta test n'a pas été mis à disposition commercialement par les organisateurs, que le programme de bêta test peut ne pas fonctionner correctement, être dans sa forme finale ou totalement fonctionnel, qu'il peut contenir des erreurs, des défauts de conception ou d'autres problèmes, il peut ne pas être possible de rendre le programme de bêta test totalement fonctionnel. Ainsi, l'utilisation du programme de bêta test peut entraîner des résultats inattendus, une corruption ou une perte de données, ou d'autres dommages ou pertes imprévisibles.

Les organisateurs n'ont aucune obligation de publier une version commerciale du programme de bêta test. Le testeur assume tous les risques découlant de l'utilisation du programme bêta.

En aucun cas les organisateurs ne seront responsables envers le testeur ou envers un tiers pour des dommages de quelque nature que ce soit, y compris, sans limitation, les dommages directs, spéciaux, indirects ou consécutifs (y compris la perte d'utilisation, de données, d'activités ou de bénéfices) découlant de ces conditions ou de l'installation, de l'utilisation ou de l'incapacité d'utiliser le programme de bêta test, ou pour toute erreur ou

défaut dans le programme de bêta test, que cette responsabilité découle d'une réclamation fondée sur un contrat, une garantie, la négligence, une responsabilité stricte ou autrement, et ce que, les organisateurs aient été informés de la possibilité d'une telle perte ou dégât.

Les organisateurs ne font aucune garantie concernant les résultats qui peuvent être obtenus par le testeur du programme de bêta test ou l'exactitude de toute autre information obtenue par l'intermédiaire du programme de bêta test.